



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

Numéro du produit MCC-DGF14A, MCC-DGF141

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur MICROCARE EUROPE BVBA
 VEKESTRAAT 29 B11
 INDUSTRIEZONE 'T SAS
 1910 KAMPENHOUT, Belgium
 Phone +32.2.251.95.05
 Fax +32.2.400.96.39

Fabricant MICROCARE CORPORATION
 595 John Downey Drive
 New Britain, CT 06051
 United States of America
 CAGE: OATV9
 Tel: +1 860-827-0626
 Fax: +1 860-827-8105
 techsupport@microcare.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC France +(33)-975181407
 +1 703-741-5970 (from anywhere in the world)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 3 - H229

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

Physicochimique

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Le gaz ou les vapeurs déplacent l'oxygène disponible pour respirer (asphyxiant).

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

RCH001a Réservé aux installations industrielles.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HFC-134a Tetrafluoroethane		60-100%
Numéro CAS: 811-97-2	Numéro CE: 212-377-0	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114285300-58-0000
Classification Press. Gas, Liquefied - H280		
PROPANE-2-OL		1-5%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114285306-46-0000
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
Poly-tfe, omega-hydro-alpha-(methylcyclohexyl)		<1%
Numéro CAS: 65530-85-0		
Classification Non Classé		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

Composition

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Inhalation	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Donner rapidement de grandes quantités d'eau à boire à la personne touchée pour diluer le produit chimique avalé. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	Le contact avec la forme liquide peut provoquer des engelures. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Le contact avec la forme liquide peut provoquer des engelures.
Contact oculaire	Irritation sévère, brûlure et larmolement. Irritation et rougeurs, suivies d'une vision floue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse.
--	---

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Conserver hors de la portée des enfants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Lubrifiant.

Reference to other sections. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Additional Occupational Exposure Limits

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré).

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Compte tenu de la taille de l'emballage, le risque est considéré comme minime. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque intégral.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide. Aérosol.
Couleur	Blanc/blanc cassé. Solide cireux.
Odeur	Légèrement alcoolique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	PTFE Content only 300°C/581°F
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-26.5°C/-15.7°F @ 101.3 kPa
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Pression de vapeur	663 kPa @ 25°C
Densité de vapeur	3.18 @ 25 (C) / 77 (F)
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Commentaires	Aérosol.
9.2. Autres informations	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	1-15 micron
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	98.5%
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.
UDF Phrase 1	Le produit n'est pas inflammable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Métal fritté.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Chauffer peut générer les produits suivants: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Hydrocarbures halogénés. Fluorure d'hydrogène (HF). Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Toux. Difficulté à respirer.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Symptômes Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements.

Informations toxicologiques sur les composants

HFC-134a Tetrafluoroethane

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV) 567 000,0

Espèces Rat

ETA inhalation (gaz ppm) 567 000,0

PROPANE-2-OL

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité NTP Non listé.

OSHA Carcinogenicity Non répertorié.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance ou des substances qui contribueront au réchauffement climatique (effet de serre).

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 450 mg/L mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 980 mg/L mg/l, Daphnia magna

Informations écologiques sur les composants

HFC-134a Tetrafluoroethane

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 450 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 980 mg/l, Daphnia magna

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 9,640 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 5102 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: >2,000 mg/l, Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit ne devrait pas être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

HFC-134a Tetrafluoroethane

Coefficient de partage Pow: 1.06

PROPANE-2-OL

Coefficient de partage : 0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des substances volatiles qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Le produit contient une substance ou des substances qui contribueront au réchauffement climatique (effet de serre).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

Information générale	Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) LIMITED QUANTITY

Nom d'expédition (IMDG) UN1950, Aerosols, Non-Flammable, 2.2, Limited Quantity

Nom d'expédition (ICAO) UN1950, Aerosols, Non-Flammable, 2.2, Limited Quantity

Nom d'expédition (ADN) LIMITED QUANTITY

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe IMDG 2.2

Classe/division ICAO 2.2

Risque subsidiaire ICAO N/A

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) N/A

Groupe d'emballage (IMDG) N/A

Groupe d'emballage (ICAO) N/A

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Code de consignes d'intervention d'urgence N/A

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non pertinent. Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

DGF14A - Duraglide Dry Lubricant, Aerosol

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	23/06/2017
Révision	30
Remplace la date	11/04/2017
Numéro de FDS	AEROSOL - DGF14A
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.